

L'écriture et le dessin [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'écriture et le dessin

(Suite)

B. Le dessin.

Nous avons hâte d'arriver à la question capitale de l'enseignement primaire du dessin encore si mal compris à l'heure qu'il est dans la plupart des traités de méthodologie.

Le dessin n'est, pour nous, qu'un autre moyen d'exprimer sa pensée la plupart du temps bien supérieur à celui de l'écriture elle-même.

Partant de ce principe, nous nous écarterons tout à fait de la conception méthodologique des pédagogues généralement erronée dans ce domaine parce que, à l'heure qu'il est encore, le dessin est envisagé comme une branche d'agrément destiné à développer le goût et le sens des proportions et réclamant par le fait un programme spécial. C'est là, à notre avis, une grave erreur en matière de méthodologie d'enseignement primaire de cette branche et nous allons essayer de le démontrer.

De tout temps l'on a plus ou moins compris que la représentation graphique de certains objets était une condition indispensable de leur compréhension plus approfondie. Que serait l'enseignement de la géométrie par exemple, sans le concours des figures géométriques ? Que serait l'étude de la géographie sans le concours de la cartographie ? En architecture, en mécanique, en anatomie, en histoire, en géographie, en cosmographie, en géométrie, en sciences physiques et naturelles, dans tous les domaines du savoir humain, en un mot, l'on a constamment recours au dessin pour mieux préciser et concrétiser le sens de la pensée artistique ou scientifique et l'enseignement primaire, c'est-à-dire l'enseignement élémentaire par excellence, serait le seul qui pourrait se dispenser d'utiliser le dessin dans ses exposés ?

N'est-il pas évident que c'est, au contraire, celui qui en a le plus besoin ? Aussi, le meilleur maître sera toujours, pour nous, celui qui emploiera le plus de craie et qui saura illustrer son enseignement par le plus grand nombre de croquis appropriés. Pour être bien donné et complet, tout enseignement intuitif doit être accompagné du dessin de l'objet exposé. Ce n'est qu'à ce prix qu'il acquerra toute sa valeur. Ce qui ne peut tomber sous les sens que par le moyen du dessin, doit être exposé par ce moyen-là puisqu'il n'en existe pas d'autre.

Puisque le dessin est un moyen souvent unique de faire valoir toute sa pensée, pourquoi ne pas initier, dès le début, l'élève primaire à sa connaissance et à son emploi? Mais, qui ne conçoit que, pour être fructueux, cet enseignement doit marcher de pair avec celui des autres branches du programme puisqu'il constitue lui-même le meilleur moyen d'enseignement? Voilà pourquoi c'est une grosse erreur de confier cet enseignement à un maître spécial qui suivra un programme spécial purement spéculatif.

Tout élève aimera le dessin le jour où l'on saura lui apprendre à s'en servir comme de l'écriture pour exprimer sa pensée. Le dessin étant l'expression écrite plus concrète et plus adéquate de la pensée, doit la suivre partout autant que faire se peut.

Pendant que l'on n'aura pas obtenu ce résultat, l'on ne sera pas sur le bon chemin dans l'enseignement de cette branche essentielle du programme primaire.

HISTORIQUE.

Ce fut Pestalozzi qui, le premier, préconisa la nécessité de l'enseignement du dessin à l'école primaire. Sans être à même de savoir l'utiliser, il l'envisageait comme une branche essentielle du programme primaire. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler son principe bien connu et formulé par les trois mots : *la parole, le nombre et la forme*. Son disciple Ramsauer publiait, en 1821, une méthode de dessin, dont le programme était avant tout la géométrie d'ornementation. Ramsauer fondait son enseignement du dessin sur des modèles.

Schmid, maître de dessin à Berlin, en 1825, enseigne le dessin de formes et le dessin d'après nature. Les frères Dupuis, à Paris, se détachent de l'école de Schmid et réclament, à leur tour, des modèles pour l'enseignement du dessin.

En raison de ce manque d'unité de vue, cet enseignement ne pénétra qu'avec les plus grandes difficultés dans le programme primaire.

Il en fut de même chez nous. Cet enseignement, n'ayant pas été compris comme il aurait dû l'être au début, devait fatalement tomber dans le discrédit.

Que pouvait être et que devait, en effet, être cet enseignement à l'époque où les aspirants au brevet n'étaient pas capables de dessiner convenablement le décimètre cube au tableau noir?

Nous connaissons quelqu'un qui a eu l'occasion de constater ce phénomène.

Nous n'en sommes heureusement plus là, hâtons-nous de le dire.

Lorsque nous sommes entré dans l'inspection primaire, en 1893, très rares étaient les maîtres qui songeaient à l'enseignement de cette branche.

Faut-il s'en étonner lorsque l'on constate que l'art. 10 de notre loi actuelle la range encore au nombre des branches d'enseignement facultatif?

Jetons un rapide coup d'œil sur les diverses méthodes de dessin les plus généralement admises dans les quelques écoles qui s'occupaient de l'enseignement de cette branche.

1° *Durrieu*, officier d'Académie, a publié une méthode de dessin à main levée en 15 cahiers¹.

Cette méthode est trop technique, trop géométrique et trop abstraite et ne convient guère qu'à l'enseignement des arts décoratifs. Elle ne permet pas de faire marcher le dessin de pair avec l'enseignement général qui doit en profiter. Elle est, en un mot, trop analytique.

2° *Horsin Déon*, officier d'Académie, a aussi publié une méthode en 12 cahiers². Cette méthode présente les mêmes défauts que la précédente. Elle admet l'emploi de procédés routiniers qui tendent à transformer le dessin en exercice de décalque. Rien n'est moins éducatif.

3° *Alexandre Hutter* a publié une méthode de dessin en 5 cahiers meilleure que les précédentes, mais encore trop géométrique et trop technique et bonne au plus pour des cours professionnels.

4° *Häuselmann*. Cours moderne de dessin, 120 planches en 2 cahiers³. Cette méthode, comme la précédente, ne convient qu'à l'enseignement professionnel et aux arts décoratifs en particulier.

Nous en avons parcouru une quantité d'autres qui présentent toutes les mêmes inconvénients et ne sauraient être utilisées dans l'enseignement primaire qui ne saurait faire son profit d'un enseignement du dessin par trop spécialisé.

Pour arriver à un résultat quelque peu sérieux, il fallait absolument commencer par une meilleure formation des maîtres primaires à l'École normale.

Le dernier cours normal de dessin mit fort heureusement en évidence notre infériorité sous ce rapport et ce ne fut qu'à partir de cette époque que le dessin fut remis en honneur dans notre enseignement primaire.

Convaincu, pour notre compte, de la nécessité de l'enseignement de cette branche aux débutants, nous le rendîmes obligatoire dans les écoles de notre arrondissement à partir de l'année 1896, en recommandant à nos maîtres de faire marcher cet enseignement de pair avec celui des autres branches du programme, de l'enseignement intuitif, de la rédaction et de la géographie en particulier (exercices de cartographie).

Notre conviction était, déjà alors, que la seule méthode rationnelle de dessin primaire était celle du dessin de formes ou d'imitation, soit celle qui permet au maître de représenter par le moyen du dessin l'objet ou, du moins, les grandes lignes

¹ Librairie Delagrave, 15, rue Doufflot, Paris.

² Chez Larousse, éditeur, 19, rue Montparnasse, Paris.

³ Chez Orell-Füssli et C^{ie}, éditeurs, à Zurich.

de l'objet qui fait le sujet de son enseignement intuitif à tous les degrés.

Un exemple fera mieux saisir notre pensée.

Nous donnons une première leçon de choses aux débutants sur le mot *épi*.

Voici comment le simple bon sens appelle le processus de cette leçon :

I. Intuition.

- 1^o Montrer un épi.
- 2^o En faire distinguer les parties.
- 3^o Provenance sommaire ou milieu biologique.
- 4^o Son utilité.
- 5^o Exercice de phraséologie, d'élocution et de conversation.

II. Dessin.

- 1^o Représentation sommaire de l'épi au tableau noir.
- 2^o Appel des meilleurs éléments du cours à reproduire le même dessin au tableau noir.
- 3^o Exercice, sur l'ardoise d'abord, et en marge du cahier de chaque élève ensuite, en regard des exercices d'écriture y relatifs.

III. Ecriture.

Enseignement et étude, par les moyens que l'on connaît des lettres i, e, p.

IV. Lecture.

Lecture des trois lettres dans l'ordre où elles ont été écrites d'abord, dans l'ordre de leur groupement syllabique ensuite et de leur rang ou groupement dans le mot épi en dernier lieu.

Fondé sur cette manière de voir, nous étions amené à battre en brèche toute la méthodologie de l'enseignement du dessin avec emploi du module exposée par les maîtres qui avaient été invités à traiter cette partie du programme au cours normal de l'année 1894.

Nous sommes heureux de constater qu'à l'heure actuelle notre manière de voir a fini par prévaloir et que cette méthode, aussi défectueuse que les précédentes, a été définitivement abandonnée. Si notre enseignement normal s'inspire des idées que nous venons d'émettre, la meilleure marche de cet enseignement sera bien vite trouvée et sa cause gagnée définitivement.

Notons, en outre, en terminant ce chapitre, que le règlement général des écoles primaires du 8 août 1899 dit à son

art. 8, dernier alinéa : *L'écriture ne saurait être enseignée sans les éléments du dessin.* Notre opinion se trouve ainsi confirmée par le règlement général actuel.

(A suivre.)



ÉCHOS DE LA PRESSE

La motion Wettstein et M. le D^r Beck. — L'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses a tenu, le dimanche 25 juin, son assemblée ordinaire du trimestre d'été. Cette séance avait été spécialement convoquée pour entendre une conférence de M. le D^r Beck, professeur à l'Université de Fribourg. Voici le résumé de ce remarquable discours :

Personne ne se serait attendu, a dit le conférencier, après l'éclatante victoire remportée sur le « bailli scolaire », en 1892, qu'une nouvelle lutte surgît en Suisse sur le terrain de l'école. Une campagne du même genre s'ouvre cependant, provoquée par la motion Wettstein sur le développement de l'éducation civique.

Qu'est-ce que « l'éducation civique » ? En France, la loi Jules Ferry, en vigueur depuis 1882, a prétendu réaliser l'unité morale de la nation. Le programme officiel français d'éducation morale et civique ne fait aucune mention de la divinité. L'instituteur prend pour point de départ l'existence de la conscience, de la loi morale et de l'obligation. L'instituteur doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent. Le succès des francs-maçons français a encouragé leurs confrères d'Allemagne, qui font en ce moment une propagande acharnée en faveur de l'« école unique », sans distinction d'opinions religieuses, sous l'égide de l'instruction civique. Les promoteurs de ce mouvement entendent, par éducation civique, l'éducation par l'Etat et pour l'Etat.

Les efforts faits en Allemagne ont eu une répercussion dans notre pays. En 1913, le congrès du parti radical suisse, à Bienne, approuvait les rapports de MM. Zürcher et Rosier, tendant à l'introduction « dans l'enseignement primaire et secondaire de l'éducation civique, par les soins de la Confédération ». Ce n'est donc pas du tout la crise nationale provoquée par la guerre qui a déterminé M. Wettstein à déposer sa motion. Le plan était arrêté deux ans avant le commencement de la guerre. Son berceau ne se trouve d'ailleurs pas en Suisse.

La motion Wettstein a reçu une interprétation autorisée dans le programme scolaire que M. le conseiller fédéral Calonder a développé, en septembre 1915, au congrès des directeurs de l'Instruction publique, à Coire. Le plan de M. Calonder tend à élargir considérablement l'influence de la Confédération dans tous les degrés de l'enseignement. M. Calonder préconise, notamment, le remplacement, dans une large mesure, de l'enseignement classique par celui des langues modernes. Le professeur Frey (Conrad Falke), de Zurich, entrevoit, comme brillant résultat de cette réforme, la « centralisation des esprits ».